

9 août 2007
Acadie-Nouvelle

Les Sentinelles Petitcodiac ne lâcheront pas le morceau

MONCTON - Au lendemain de l'annonce du gouvernement provincial au sujet de la rivière Petitcodiac, le président des Sentinelles Petitcodiac assure que le rôle de l'organisme est loin d'être terminé.

Avant-hier, le ministre de l'Approvisionnement et des Services, Roly MacIntyre, a annoncé que le pont-jetée de la rivière Petitcodiac serait détruit et remplacé par un pont qui permet le passage des poissons. Mais le président des Sentinelles Petitcodiac ne considère pas que la lutte est pour autant terminée.

"C'est une annonce très positive, mais c'est certain qu'on aurait voulu que le montage financier soit établi et qu'on aurait voulu entendre que les travaux débuteront la semaine prochaine. Il reste une étape supplémentaire avant de tout à fait déclarer victoire", a-t-il souligné hier en entrevue.

Et même après le début des travaux, les Sentinelles continueront de jouer un rôle actif dans le projet de restauration de la rivière.

"On va suivre toutes les phases du projet et veiller à ce que l'intérêt public soit protégé. On va avoir un rôle de chien de garde", a précisé M. Desjardins hier.

De plus, M. Desjardins rappelle que l'organisme a un rôle plus vaste que celui qu'on lui attribue souvent.

"Les gens nous associent souvent au dossier du pont-jetée, mais notre mandat est beaucoup plus large. On s'occupe d'assurer l'intégrité écologique de l'ensemble du bassin-versant de la rivière Petitcodiac", fait-il observer.

Les Sentinelles Petitcodiac pourront donc éventuellement se concentrer sur d'autres dossiers, telle la décision du fédéral de donner le feu vert à une compagnie albertaine d'explorer le bassin versant de la rivière pour l'exploitation d'uranium, ou encore celui des barrages abandonnés qui causent des dommages environnementaux au bassin versant.

Par ailleurs, même si l'annonce de mardi matin est très positive, les Sentinelles Petitcodiac attendront tout de même un peu avant d'abandonner l'avis de requête déposé il y a un mois, à la suite de l'inaction du gouvernement.

"On va se poser la question, est-ce qu'on peut aller chercher plus avec cette requête? Est-ce qu'on peut aller chercher un engagement encore plus ferme de la part des gouvernements?" a indiqué M. Desjardins, ajoutant qu'une décision serait prise et dévoilée au courant des prochaines semaines.

Mais quelle que soit la décision, la requête n'aura pas été inutile, selon lui.

"C'est un peu un concours de circonstances si l'annonce a été faite un mois après qu'on ait déposé la requête, mais notre décision d'amener l'affaire devant les tribunaux a agi comme bougie d'allumage, certainement. C'était une étape nécessaire dans le processus, et ç'a produit des résultats", croit le président.

M. Desjardins indique qu'il ressent présentement une grande satisfaction, mais tient à rappeler les sacrifices des gens, tel Daniel LeBlanc, l'ancien président des Sentinelles, qui a travaillé au dossier depuis ses débuts.

"Je crois que les gens n'apprécient pas pleinement les sacrifices qu'a dû faire Daniel LeBlanc. Je suis très content pour lui et pour tous les autres qui ont investi temps et argent, et ce, depuis 40 ans", a-t-il tenu à dire. Il a aussi rappelé que son organisme continuera d'avoir grandement besoin de l'appui de la communauté au cours des prochaines années.